

Foire sous-régionale des semences paysannes

Participation libre (coût impression 200 FCfa)

DJIMINI, SENEGAL, 2009

Affirmer une agriculture paysanne diversifiée —

Du 26 février au 10 mars 2009, une caravane constituée de paysans venus d'Afrique (Sénégal, Mali, Togo, Niger, Bénin, Gambie, Guinée Bissau) et de France a sillonné sur 600 kms une partie du Sénégal de Thiès à Djimini (Région de Kolda, département de Vélingara et Communauté rurale de Saré coly Sallé), en passant par Khoungueul.

Tout au long de cette caravane, nous avons échangé des pratiques et des expériences sur les questions de l'autosuffisance alimentaire, de la production de semences paysannes et de la relocalisation de la consommation locale.

Très conscients des risques de privatisation de la semence et de la terre, de la pollution engendrée par l'agriculture chimique, nous pensons que seules

des solutions agroécologiques constituent une alternative pour une agriculture saine et durable qui sauvegardera la biodiversité et nos savoir-faire.

La foire des semences de Djimini a permis aux différents acteurs d'échanger semences et expériences. Il est urgent de penser à la formation et à l'installation de nombreux jeunes agriculteurs africains pour combattre la faim et éviter le drame de l'immigration.

Cette foire d'échanges a été une occasion pour les participants de marquer leur opposition à la culture des agrocarburants.

Nous devons construire ensemble un réseau de semences africaines parce qu'une autre agriculture est possible. ■

Communiqué de presse.

Les participants de la caravane et de la foire



Slogan sur le site de la foire



**JE CULTIVE MES VARIÉTÉS LOCALES
SAMEY JIWU COSAAN LAAY BEY
EWAÑ ELUUKIITOM YATI NAANIIN
MIIN NDEEMANMI KO AWEŊELE GANNI
AX COSAAN OO UM XOOXAA
MBEŊ NFANSUN TUROO LE SENELA
NÉ BÈ N'KA CHI KÓRŌW DÉ SÈNÈ**

Diversité de riz local au Sénégal. Billet Niam-Sini - Décembre 2008 - ASPSP - Entente de Diolouba - UCEN - UCT
Contact: ASPSP - Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes de Sénégal - aspps2003@yahoo.fr - 00221 33 911 00 00
En collaboration avec: BEDE - Biodiversité, Échange et Diffusion d'Expériences - www.bede-asso.org - Centre Maman - Avec le soutien de MISEPROM et FIDA small grant

RECOMMANDATIONS DES PAYSANNES ET PAYSANS PARTICIPANT À LA CARAVANE ET À LA FOIRE DES SEMENCES PAYSANNES, AU SÉNÉGAL EN MARS 2009

- Susciter une prise de conscience de la perte des variétés et de leur importance pour une agriculture paysanne locale.
- Rechercher et collecter les variétés paysannes, les expérimenter et les multiplier en agroécologie.
- Créer et alimenter des maisons ou greniers de semences pour permettre des lieux d'échanges et de diffusion.
- Mettre l'accent sur la formation aux techniques de sélection, conservation et production de semences paysannes.
- Travailler également sur la diversité animale, les plantes médicinales, arboricoles (pépinières et reboisement) et sauvages.
- Renforcer le rôle de la femme comme gardienne de la semence par la formation et l'accès au foncier.
- Renforcer et multiplier des fermes d'expérimentations de biodiversité.
- Affirmer que les semences paysannes doivent être produites en agroécologie.
- Se mobiliser sur les questions de droits des paysans face aux législations mais sans déséquilibre avec la production de semences paysannes.
- Faciliter et organiser l'information pour qu'elle circule entre les organisations et à la base.
- Encourager la mise en réseau en privilégiant avant tout le maillage au niveau local dans chaque pays.

Editorial

Il existe au Sénégal et partout en Afrique de l'Ouest un patrimoine semencier local riche d'une grande diversité de variétés paysannes. Elles sont des atouts pour des agricultures diversifiées grâce à leur capacité d'adaptation, leur rusticité, mais aussi parce qu'elles véhiculent d'importantes valeurs culturelles et nutritionnelles. Les paysans qui travaillent à leur reconnaissance sont porteurs d'innovations dans le domaine et ces expériences méritent d'être partagées, valorisées et diffusées. Aujourd'hui l'autonomie semencière des paysans est mise à mal par un nouveau cadre législatif qui favorise la promotion de semences de variétés dites améliorées, hybrides, voire OGM. Ces variétés sont privatisées et leurs semences ne peuvent pas être reproduites ni échangées. Elles nécessitent l'utilisation de paquets technologiques d'une agriculture non durable (engrais chimiques, pesticides, monocultures intensives) et constituent une menace pour la souveraineté alimentaire.

La deuxième édition de la foire des semences paysannes de Djimini a permis de renforcer les acquis de l'édition 2007. Des délégations de 8 pays d'Afrique de l'Ouest (Niger, Mali, Togo, Bénin, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Sénégal) et de France se sont retrouvées pour y participer.

Divers espaces ont été organisés : espaces d'échanges de semences paysannes locales et de savoirs, et espaces de débats et d'information sur les sujets d'actualité. Cette année, le riz, culture majeure dans la sous-région, a été au centre des discussions. Un cinéma rural a été ouvert et plusieurs stands ont été consacrés à l'information sur les produits locaux dans la consommation et pour partager les valeurs culinaires et culturelles. Enfin, un espace "ferme et terroir" a permis des échanges pratiques sur les techniques agroécologiques.

ASPSP / BEDE

>> SOMMAIRE

- P. 2 **Visions de la semence paysanne**
- P. 3 **Modes de production de la semence paysanne**
- P. 4 **Une caravane pour l'autonomie semencière**
- P. 5 **Des céréales locales pour l'Afrique**
- P. 6 **Privatisation des semences et droits des paysans**
- P. 7 **Enjeux du foncier et des agrocarburants**
- P. 8 **L'après-foire et quelques recettes agroécologiques**

LES OBJECTIFS ET LES RÈGLES DES FOIRES AUX SEMENCES PAYSANNES DE DJIMINI

Les foires aux semences paysannes ont pour but de permettre aux paysans de présenter leurs cultures et leurs variétés et elles offrent ainsi des opportunités :

- d'échanger des connaissances et des expériences sur les variétés anciennes et nouvelles cultivées par les agriculteurs ;
- d'échanger des semences ou d'organiser des échanges de semences pour le futur ;
- d'instaurer un climat de confiance entre les agriculteurs en favorisant une concurrence saine et productive ;
- de permettre aux organisations d'agriculteurs de montrer leurs compétences ;
- de créer des liens commerciaux équitables ;
- de promouvoir l'interaction sociale.

Les échanges sont régis par l'éthique et les normes locales

- L'emprunteur doit restituer une fois et demie ou deux fois la quantité de semences empruntée.
- Les semences sont échangées. Elles ne sont pas remises contre paiement en espèces. Si les semences ne sont pas restituées dans l'année, après la récolte, le taux d'intérêt est multiplié par deux.
- Le prêteur garantit la qualité des semences et se fie à la "certification par le voisinage". Si les semences sont de mauvaise qualité, si elles contiennent des poussières inertes, des corps étrangers et des glumes, il doit les nettoyer avant la transaction.

La foire permet de repérer les agriculteurs qui maintiennent une grande diversité génétique, ont de bonnes connaissances dans ce domaine et sont une source d'information pour les autres. Ces paysans peuvent se faire une idée de la diversité des variétés de plantes cultivées dans leur communauté dans cette foire où sont présentées des semences sèches. On peut aussi repérer les zones riches en biodiversité, identifier et localiser ses gardiens et comprendre leurs motivations à maintenir cette grande diversité. Cela sert de base pour un inventaire des ressources semencières. ■

Demba Ba, secrétaire général de l'ASPSP

L'ASPSP : une vision et une identité pratique

Notre association est née en 2003 comme mouvement de recherche alternative citoyenne aux OGM et contre l'utilisation abusive de pesticides. L'association de producteurs de semences est la résultante de la volonté d'unir et de croiser les itinéraires de neuf leaders paysans originaires des différentes régions du Sénégal.

Le domaine sur lequel l'ASPSP se concentre est la biodiversité agricole activement gérée par les agriculteurs avec leurs connaissances et leurs savoir-faire.

Les activités de l'ASPSP sont la production, la multiplication et la sélection sur la base de variétés locales et/ou d'origine paysanne.

Notre certificat, c'est la confiance qui est bâtie entre les paysans ou les communautés qui s'échangent les semences. Les semences sont leur identité.

La semence paysanne est considérée dans notre approche comme patrimoine culturel transmissible. D'où sa place privilégiée dans les rites d'initiation: traditions associées à l'espèce, usages cérémoniels et rituels de l'espèce, connaissances liées à une espèce, bien réparties entre différents secteurs de la communauté et transmises de génération en génération.

Le moyen que nous nous donnons pour parvenir à notre objectif est l'établissement d'un réseau semencier à caractère social, semi formel, entre les différentes organisations qui composent l'ASPSP.

L'ASPSP s'appuie sur la réalité de systèmes locaux d'échanges de semences et de variétés dans et entre les communautés.

La stratégie et l'approche sont centrées autour de l'autonomie semencière et l'objectif est de rendre autonomes et indépendants les membres de l'ASPSP en matière de semences.

“ Notre certificat, c'est la confiance qui est bâtie entre les paysans ou les communautés qui s'échangent les semences. Les semences sont leur identité. ”

L'ASPSP voudrait assumer un certain leadership semencier en rendant disponibles des semences de qualité.

Pourquoi est-il important d'avoir des semences de qualité ?

- les semences de qualité sont capitales pour obtenir de bonnes récoltes ;
- les semences de qualité produisent plus, les plantes sont plus saines et plus lourdes, et ont davantage de racines ;
- les semences de qualité ont une germination et une croissance uniformes ;

■ les plantes saines se développent plus rapidement après repiquage.

C'est pourquoi des actions de formation sont organisées. Elles portent essentiellement sur la qualité, le suivi, le stockage et la gestion des semences ainsi que sur la promotion de la conservation *in situ* pour une meilleure utilisation des semences paysannes et une plus grande sensibilisation.

L'association sénégalaise des producteurs de semences paysannes regroupe des producteurs associés et des "agriculteurs nodaux". Son modèle d'échanges n'est pas marchand et s'approche plus du don et de la réciprocité sociale et humaine.

La recherche menée est adaptative, décentralisée autour des fédérations membres localisées dans les principales zones agroécologiques du Sénégal.

Dans une zone écologique, les agriculteurs cultivent dans diverses conditions, divers micro-milieus (par exemple champ, rizière, jardin potager, champ de culture intercalaire, verger). La recherche est aussi participative et l'ASPSP souhaite favoriser un contexte institutionnel flexible de dialogue entre la recherche scientifique formelle et les innovations paysannes. ■

Lamine Biaye, président de l'ASPSP



Exposition de semences par UCT de la région centre

La véritable nature d'une semence paysanne

Lorsqu'on parle de 'semence paysanne' il faut distinguer deux choses : la semence paysanne issue d'une variété locale et renouvelée comme un patrimoine collectif ; et la semence paysanne qui est une variété issue de la sélection dans une station de recherche et reproduite dans les champs de paysans. Pourquoi ?

D'une part parce qu'il y a une différence de nature. Aujourd'hui les sélections de la recherche poussent de plus en plus vers l'obtention d'hybrides, de lignées pures ou même d'OGM. Il existe beaucoup de biotechnologies dans les sélections actuelles, que ce soit la transgénèse, le sauvetage d'embryon, la fusion de protoplastes ou encore la mutagénèse qui sont toutes des techniques de laboratoire. Les variétés issues de ces technologies ne sont pas toujours qualifiées de "génétiquement modifiées", mais elles ne sont ni "naturelles" ni à la portée du paysan.

D'autre part, parce qu'elles n'ont pas le même statut juridique. La recherche publique n'a plus les moyens de soutenir des programmes autonomes et les sélections se font en partenariat avec le secteur privé. Et sur chaque variété sortie d'un laboratoire privé, il y a un droit de propriété intellectuelle (brevet, certificat d'obtention ou droit de marque) qui limite les droits des paysans à ressemer leur récolte sans verser de royalties. Et le risque aujourd'hui est qu'on confonde ces semences de variétés de la recherche que les paysans semenciers multiplient comme le voudrait le système officiel et qu'on les appelle "semences paysannes" sous prétexte qu'elles ont été multipliées dans les champs de paysans, alors qu'elles sont d'une nature différente et ont un statut différent de celui des semences paysannes qui sont elles issues de variétés locales et de la sélection paysanne avec un statut de droit collectif. ■

Bob Brac de la Perrière, coordinateur de BEDE

Quels modes de production pour la semence paysanne ?



Dans le cadre de l'agriculture traditionnelle, les opérations culturales sont accompagnées par des rites d'inauguration: fêtes de prédication, chasse sacrée, libations à l'esprit des ancêtres. "Ngam jam, o yas jam" -pluie dans la paix, semailles dans la paix- est la première parole du paysan sérére puisque dans sa pensée, la semence est un don de dieu qui contient les forces vives de l'univers.

Les modes de production de la semence paysanne évoluent avec les différents systèmes culturels.

En agriculture traditionnelle, science, technique et religion font corps et apparaissent dans une relation entre le sacré et le profane, entre

ce que nous voyons (le phénotype) et ce que nous ne voyons pas (exemple : on introduit dans les semences une peau de porc-épic pour attirer les forces subtiles).

Il serait alors impossible et incompréhensible pour un paysan de cette culture de considérer la semence comme une simple matière, c'est à dire selon la conception de la science actuelle occidentale : une sorte d'arrangement de molécules organiques gouvernées par une super molécule appelée ADN.

L'éthique, la morale et le respect de la vie sont au cœur de la production des semences, dans la mesure où la plante est un don du ciel, et c'est ce don qui la fait vivre.

Dans l'agriculture traditionnelle, le mode de production de la semence repose sur la sélection massive annuellement répétée dans un contexte ou l'échange de pollen entre plantes sauvages apparentées, telles que les graminées, avec les plantes cultivées est relativement maîtrisé. Ici la biodiversité est le fondement de la vie.

Les paysans des origines savaient gérer les risques de la dégénérescence des formes cultivées, c'est à dire leur retour vers des formes proches de l'état sauvage, puisque la pureté des variétés homogènes sans diversité est très vulnérable aux parasites.

Si la sélection est bien menée, la souche bien établie, les risques sont minimes.

“ Il ne s'agit pas de retourner à la lettre aux anciens systèmes traditionnels, il s'agit d'être inspirés, d'avoir une capacité d'imagination créatrice, avec les chercheurs qui le voudront bien, pour développer d'autres alternatives. ”

A la récolte, le riz par exemple, est attaché en bottillons par-dessus le foyer, pour bénéficier de la chaleur de la fumée, ce qui lui assure une bonne conservation contre les insectes et les maladies. C'est après seulement que la semence est prélevée et conservée dans un endroit approprié (canaris hermétiquement fermés, fûts, etc.) en attendant les prochaines récoltes, ou alors elle fait l'objet d'un

échange entre voisins, amis et parents, qui vont la ressemer dans leurs champs.

Les rendements obtenus avec ces semences n'étaient pas spectaculaires, mais dépassaient les résultats médiocres de beaucoup de semences améliorées actuelles, avec une grande capacité pour s'adapter à des

situations de stress extrême.

Cette foire nous donne l'occasion d'échanger nos expériences donc de nous enrichir mutuellement dans ce domaine.

Nous pouvons dire, Dieu merci, que ces connaissances ne sont pas totalement perdues dans les villages, elles résistent dans la mémoire des temps de quelques-uns, et dans la pratique de beaucoup. Mais la connaissance intégrale issue de ces systèmes devient de plus en plus rare. Nous avons beaucoup à apprendre de ces savoirs anciens.

Il ne s'agit pas de retourner à la lettre aux anciens systèmes traditionnels pour répondre à nos besoins car au Sénégal, de toute façon, ces systèmes ont été profondément déstructurés depuis le pacte colonial en passant par les différentes interventions des gouvernements socialistes et libéraux. Mais il s'agit d'être inspirés, d'avoir une capacité d'imagination créatrice, avec les chercheurs qui le voudront bien, pour développer d'autres alternatives.

Mes premières observations liées aux semences locales ont commencé à partir des années 1990. Le GADEC, notre ONG, s'inscrivant dans la gestion et la réhabilitation des terroirs villageois, avait démarré la construction de micro-barrages dans différentes vallées de la zone du Sénégal oriental et de la haute Casamance. Ces ouvrages permettent non seulement de contribuer à la réalimentation de la nappe, mais également de créer les conditions les plus favorables au développement des cultures maraîchères et rizicoles, et ainsi de faire face aux dures conditions des différentes années de sécheresse.

Nous avons, avec l'Isra/Gadec, entrepris une recherche collaborative en introduisant des variétés améliorées pour valoriser des ouvrages et contribuer ainsi à l'amélioration de la riziculture de bas-fond. J'ai constaté, à la suite des expériences faites en milieu réel avec des protocoles simplifiés, que nos variétés, soit disant améliorées, s'adaptait difficilement aux dures conditions du milieu. Par contre, les femmes, avec une bonne maîtrise du calendrier cultural, arrivaient à faire de bonnes récoltes avec leurs variétés traditionnelles.

J'avais demandé en 1998 à mes amis chercheurs si nous pouvions, tout en continuant à introduire les variétés améliorées, collecter en particulier le matériel végétal traditionnel dans les zones à bonne pluviométrie et permettre aux femmes de les échanger à travers des banques de semences dans les villages ou le GADEC avait construit des micro-barrages.

A titre d'exemple, j'ai toujours en mémoire (car je sillonnais des semaines durant les mauvaises pistes de la brousse, pour collecter le matériel végétal de village en village) le nom de quelques variétés : Samba Diadié, Binta Damadé, Thiamoyel, Diounanang, Kalburon, Abdoulaye Mano, Balinghor, Copé, Banakru Gudomp, Sira Ding, etc.

Nous avons pu évaluer l'effet du compost, du fumier du *Sesbania rostrata* (un engrais vert, obtenu avec les groupements de Nianga, région de Kolda) en comparant le développement et la production des variétés locales et améliorées. Cette utilisation du fumier, du compost et de la *sesbania*, plante fixatrice d'azote, doit être encouragée dans la riziculture. C'était une forte recommandation issue de nos essais.

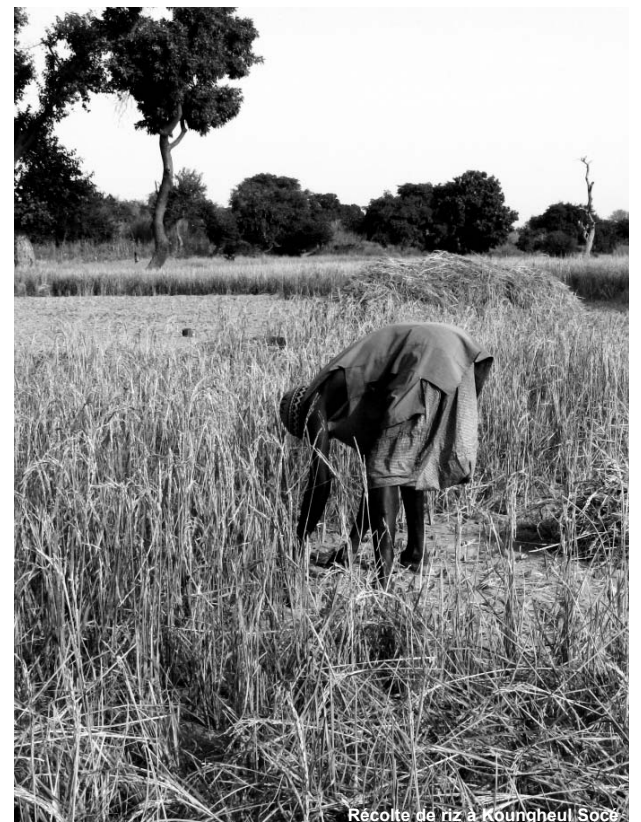
Nous avons présenté nos travaux lors d'un atelier sur les résultats de la recherche sur le thème : "Riziculture dans les Régions de Basse et Moyenne Casamance du Sénégal oriental et de haute Casamance" à Tambacounda en mars 1998.

Je me rappelle que pour caractériser la variété Binta Damadé lors des restitutions villageoises, les femmes disaient que cette variété se comporte comme une belle femme, à la floraison, elle embaume l'atmosphère des rizières de son parfum exquis.

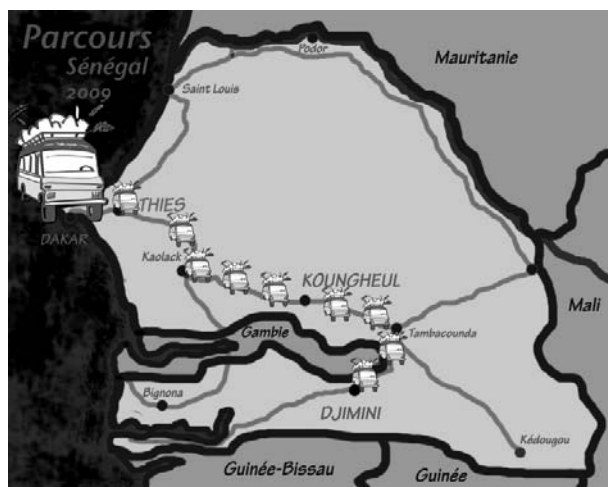
Nous n'avons pas de solutions techniques simplificatrices, comme les marchands d'engrais qui recommandent les doses de NPK et ce que nous avons à faire exige de l'imagination et de la créativité, ainsi qu'un travail massif d'expérimentation. Il n'y a pas de solution toute prête qui propose de faire du compost partout, car chaque parcelle, chaque ferme est une individualité agricole.

Les praticiens que nous sommes pensons que l'agrobiologie ou l'agroécologie (qu'importent les nuances), participe à la vie par la mission accomplie par le paysan. ■

Abdoulaye Sarr, président du Gadec et président du Prabioc (Extrait de sa présentation à la foire de Djimini 2009)



>> UNE CARAVANE POUR L'AUTONOMIE SEMENCIÈRE



Présentation des variétés et échange à Kougheul Socé

Organisations ayant participé à la caravane

- L'Association des Producteurs des semences paysannes du Sénégal (ASPSP - Sénégal)
- Synergie paysanne (SYNPA - Bénin)
- La Ferme école centre de développement agricole et artisanal (FD2A - Togo)
- Plate forme paysanne (Niger)
- Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP - Mali - membre du ROPPA)
- Union des coopératives agricoles de Kayes (URCAK - Mali)
- National Farmers Plateforme of Gambia (NFGP, FITA, ACPI - Gambie - membre du ROPPA)
- Plate forme Nationale (QNCOPA - Guinée Bissau - membre du ROPPA)
- Réseau Semences Paysannes (RSP - France)
- Biodiversité Echange et Diffusion d'Expériences (BEDE - France)

Avant la foire régionale des semences paysannes, l'ASPSP a invité une délégation de plusieurs paysans d'Afrique et de France à une tournée d'échanges de savoirs et de pratiques innovantes sur les semences paysannes avec des jardinières, jardiniers et paysans entre Thiès et Kougheul et Djimini au Sénégal.

Caravane des semences paysannes : étape à Kougheul

Les deux jours d'échanges à Thiès ont permis de consacrer une journée à la question de la production de semences paysannes d'oignon violet de Galmi. Cette variété a servi d'exemple tout au long de l'échange, pour expliquer les mises en application des législations sur les semences et la propriété intellectuelle et leurs incidences sur l'autonomie paysanne.

Après l'ouverture officielle, la caravane a quitté Thiès en direction de Kougheul. La journée a commencé par une visite des jardins de case des femmes. Ce tour des jardins a permis de constater l'importante tâche accomplie par les femmes de Kougheul Socé et d'échanger sur les pratiques culturales. Des conseils ont pu être donnés pour réduire les efforts d'arrosage notamment en paillant le sol ou encore en confectionnant des planches adéquates. Les questions de la diversité dans les jardins et de l'autonomie en semences potagères ont été soulevées. La délégation a par ailleurs salué le courage des femmes et leur volonté d'entretenir ces jolis jardins.

S'en est suivie la présentation de l'UCEM (Union des Comités Ecologiques de la Vallée de Mininké) qui est une organisation membre de l'ASPSP.

Dans le souci de régler le manque de nourriture pendant l'hivernage, l'UCEM a mobilisé en réserve 33 tonnes de céréales pour la période de soudure, ce qui constitue une évolution positive dans la vie de l'association.

L'UCEM a entrepris un travail d'identification des variétés locales pour les conserver et les multiplier mais elle note des difficultés notamment à cause de l'introduction de variétés améliorées et de la promotion des engrais inorganiques.

L'UCEM est cependant très consciente de la problématique de l'autonomie semencière. Trouver une solution aux problèmes de production de semences à Kougheul Socé peut permettre de réduire le déficit chronique semencier qui implique un recours fréquent aux semences du marché. Quant aux greniers, ils doivent reprendre leur place dans la société car leur disparition entraîne une perte en savoirs anciens et en semences locales.

Dans l'après midi, des discussions ont eu lieu autour de l'exposition de semences de variétés locales préparée par les paysans de la zone. Les paysans et paysannes ont présenté leurs variétés locales (mil, sorgho, riz,

gombo, aubergine). L'échange a été renforcé par la présentation des variétés de gombo, sorgho et riz apportées par Omer Agoligan du Bénin qui ont connu un grand succès auprès des paysannes. Les jardiniers français ont proposé quelques semences de potagères pour que les femmes les expérimentent et puissent diversifier leurs jardins.

Le lendemain, la discussion a commencé par la présentation du groupe de veille dont fait partie l'UCEM. Ce groupe s'est mobilisé lors de l'implantation d'un magasin d'intrants à Kougheul ville, en informant les autorités et les populations sur les risques liés à l'introduction de semences notamment hybrides et OGM et à la promotion de produits chimiques. Le groupe de veille a ainsi réussi à faire pression jusqu'à ce que le magasin finisse par fermer et a mis en place un plan d'action pour développer l'alternative des semences paysannes.

“ *Les paysannes et paysans de la zone ont présenté leurs variétés locales. L'échange a été renforcé par la présentation des variétés de gombo, sorgho, et riz apportées par Omer du Bénin et qui ont connu un grand succès auprès des paysannes.* ”

L'après-midi, un échange pratique a eu lieu sur les techniques de fertilisation des sols, la préparation de traitements naturels à base de neem mais aussi de ricin, piment et tabac. Les membres de la caravane ont également témoigné de leurs expériences de production de semences de potagères comme l'oignon, la carotte, la tomate et la salade.

Après cette séance, le groupe s'est retrouvé avec les représentants de l'UCEM pour approfondir les échanges et discuter des stratégies à mettre en place pour les paysans de la zone.

Le coordinateur de l'UCEM a soumis à la délégation les réflexions et les pistes d'actions émises par les paysans de l'UCEM :

- aménager un site de production de semences paysannes ;
- appuyer la formation des paysans dans la production de semences ;
- organiser des “lumas” (marchés) des semences paysannes avant l'hivernage ;
- créer une maison de la semence de variétés locales ;
- permettre à l'UCEM de participer à des échanges sur les thèmes des semences paysannes.

La séance a ensuite été ouverte aux commentaires, critiques et conseils des paysans amis visiteurs.

Tout le monde a été heureux de la motivation affirmée pour la production locale de graines pour les céréales mais aussi pour les jardins. La question qui se pose alors est celle du lieu de production et des acteurs de ce travail. Certains pensent que le périmètre déjà aménagé pourrait convenir, d'autres soulignent les difficultés liées à sa réhabilitation mais aussi à sa distance du village et conseillent plutôt de faire l'expérimentation et la production de graines dans un ou plusieurs jardins de case. Il est clair que les femmes sont actrices de la graine mais il faut veiller à ne pas surcharger leurs tâches dans un quotidien déjà très occupé. L'importance d'une mobilisation des hommes et surtout de la jeunesse a été soulignée notamment pour la confection de compost et les arrosages.

La formation est également un aspect clé pour atteindre cet objectif de production de graines. Il a été recommandé de former des formateurs pour transmettre leurs connaissances pratiques en production de semences en agroécologie.

L'UCEM peut pour cela se retourner vers l'ASPSP qui a des personnes ressources en mesure de remplir cette mission.

Pour amplifier son message sur les semences paysannes, en plus de la couverture radio des deux jours, une partie de la délégation est allée à la radio “Kougheul FM” pour participer à une émission d'une heure.

Les échanges se sont clôturés par une soirée folklorique avec les masques du village, une projection vidéo de l'expérience des festivals de biodiversité en Inde et enfin par des danses. ■

Anne Berson, chargée de mission à BEDE



DVD “En route vers l'autonomie en semences en Afrique de l'Ouest”
Pour vous procurer le DVD, merci de contacter l'ASPSP ou BEDE. Voir contacts en page 8.

Quel riz pour l'Afrique ?



Récolte de riz à Baline

“ Quel riz pour l'Afrique ?” A mon avis, certainement pas le NERICA !

Mais c'est aux paysans et aux consommateurs africains de décider. De mon point de vue, le riz traditionnel africain a pu nourrir les populations africaines depuis des millénaires et il n'y a pas de raison qu'il ne puisse pas continuer à nourrir l'Afrique.

Il existe plusieurs sortes de variétés locales traditionnelles de riz qu'on appelle "riz africain", du nom scientifique "*Oryza glaberrima*". Il a été domestiqué par les paysans africains depuis plus de 3000 ans. Le riz asiatique, "*Oryza sativa*" est entré sur le continent il y a 500 ans et les paysans l'ont intégré à leur riz africain, c'est donc aussi devenu une variété locale. Il a aussi sa place.

Il existe aussi en Afrique des variétés locales améliorées. Mais la question est de savoir par qui elles ont été sélectionnées? La première réponse qui vient souvent à l'esprit, c'est de dire : par la recherche agronomique. Mais n'oublions pas qu'il existe aussi l'amélioration par la recherche paysanne qu'on ne doit pas négliger.

Nous avons constaté que les politiques qui se sont succédées à la tête de nos Etats et des Ministères chargés de l'agriculture dans nos pays n'ont pas fait la promotion du riz africain traditionnel ; ils n'ont pas fait la promotion de la culture du riz tout simplement. Un exemple pour étayer ces propos : le niveau d'autosuffisance en riz en Afrique au Sud du Sahara a connu une baisse considérable, il est passé de 112% en 1961 à 61% en 2006. Pourquoi? C'est à cause des politiques adoptées par nos pays qui ont favorisé l'importation de riz.



Diffusion de l'affiche

Qu'est-ce que le Nerica?

"New Rice for Africa", le nouveau riz pour l'Afrique. Il a été mis au point par une institution internationale, l'ADRAO qui s'appelle maintenant le "Centre africain pour le riz". Nerica est un croisement entre deux espèces : le riz africain (*Oryza glaberrima*) et le riz asiatique (*Oryza sativa*). Le riz africain est choisi pour ses qualités d'adaptation et de résistance aux conditions locales, le riz asiatique l'est pour son rendement. Cependant le croisement produit des plantes qui sont stériles. Il a fallu passer par des techniques de laboratoire, des biotechnologies appelées sauvetage d'embryons, pour parvenir à ces nouvelles variétés de riz. Il existe plusieurs dizaines de variétés de Nerica, avec des numéros différents et adaptés à plusieurs milieux : plateau, bas-fonds ou irrigué.

Le riz traditionnel local est adapté à nos conditions de culture, à nos conditions climatiques et à la sécheresse ; qu'il y ait ou pas de pluies, certains de ces riz traditionnels poussent. De plus,

“ Pendant que l'on fait la promotion de ce riz dont les semences ne viennent pas des pays, et que l'on donne toutes les facilités aux entreprises pour développer le Nerica, on ne fait rien pour le riz local, le riz pluvial qui existe bien dans différents systèmes de culture traditionnels. ”

ce riz traditionnel est moins exigeant en intrants. Pour moi, c'est ce riz-là qui permet d'atteindre la souveraineté alimentaire. Avec ce riz, les paysans peuvent produire ce qu'ils mangent et manger ce qu'ils produisent. Malgré la publicité faite au Nerica, malgré l'imposition faite à nos gouvernements de le cultiver, en

commençant par la Guinée, des paysans l'ont refusé. Après plusieurs années d'essais, une étude faite en 2003 sur 1700 exploitations agricoles dans 79 villages de Guinée, montre que les paysans préfèrent leur riz traditionnel au Nerica (Publication de GRAIN, janvier 2009). Il n'y a pas de meilleure preuve que cela. Cela montre que le riz traditionnel peut, avec les autres céréales locales, nourrir l'Afrique.

Par ailleurs, le riz traditionnel est intégré au système de vie de chez nous. Sa production est liée au marché local. Quand le paysan produit du riz, il va ensuite le vendre sur le marché local, ce qui n'est pas le cas avec le Nerica. Nos gouvernements sont en train de donner les terres des paysans aux instituts de recherche et aux entrepreneurs pour qu'ils fassent des essais sur le riz Nerica. De nombreux exemples montrent qu'avec le Nerica on est en train de pousser les Africains vers l'agrobusiness. Pendant que l'on fait la promotion de ce riz dont les semences ne viennent pas des pays, et que l'on donne toutes les facilités aux entreprises pour développer le Nerica, on ne fait rien pour le riz local, le riz pluvial qui existe bien dans différents systèmes de culture traditionnels.

Tout cet agrobusiness développé autour du Nerica permet de mettre en place un système de semences qui répondra aux besoins de l'agrobusiness, et non pas des producteurs africains qui sont les plus nombreux.

Quel riz pour l'Afrique? C'est le riz traditionnel car c'est avec ce riz que nous allons atteindre notre souveraineté alimentaire et c'est avec ce riz que nous allons valoriser les savoirs endogènes. Pour nourrir l'Afrique, il faut que nous ayons une approche holistique comme le paysan africain a toujours eu, en associant la diversité biologique à la diversité culturelle. ■

Jeanne Zoundjéhipon, GRAIN / Jinukun / Copagen, Bénin.

“CONSOMMER LOCAL” : UN NOUVEAU SLOGAN POUR LA FOIRE DES SEMENCES PAYSANNES

Souvent dans les rencontres, alors que l'on parle d'agriculture paysanne et de souveraineté alimentaire, ce sont des produits industriels, le plus souvent importés qui sont consommés : pain au blé d'Europe, margarine, lait en poudre et café au lait au petit déjeuner, riz parfumé asiatique et bouillon cube, boisson soda sucrée au déjeuner, macaronis au dîner. En plus d'une qualité nutritionnelle moindre, des emballages plastiques qui polluent la terre, la consommation de ces produits ne donne aucun revenu aux paysans des endroits où se déroulent ces rencontres.

La foire était l'occasion de mettre les actes en accord avec le discours et un travail a été fait avec les femmes du village pour qu'elles puissent préparer les repas avec les produits locaux en limitant au maximum l'utilisation de produits industriels ou d'importation tels que les cubes de bouillon ou l'huile de soja. Ainsi, le matin, les participants pouvaient apprécier la bouillie à base de mil local et les repas du midi étaient préparés à base du fonio apporté par les participantes maliennes et du riz de Casamance. Les condiments étaient les soubala locaux et l'huile de sésame apportée également par des participants.

Les stands ne manquaient pas de mettre en avant la diversité culinaire avec des démonstrations de transformation des céréales locales. Ainsi le stand de Meckhé pouvait offrir différentes préparations à base de niébé comme le coucous de niébé, le Ngalor de niébé ou encore des préparations à base de maïs comme le café de maïs et même des croquettes de manioc. Les femmes de la région de Thiès (Popenguine) ont fait déguster des gâteaux de maïs. Un autre groupe de la région Mampatim a fait de nombreuses démonstrations de plats à base de manioc, notamment le si populaire atiéké ou des yaourts à base de manioc. Les femmes proposaient également à la vente des farines prêtes à l'emploi et de nombreuses autres préparations comme des légumes en bocaux.

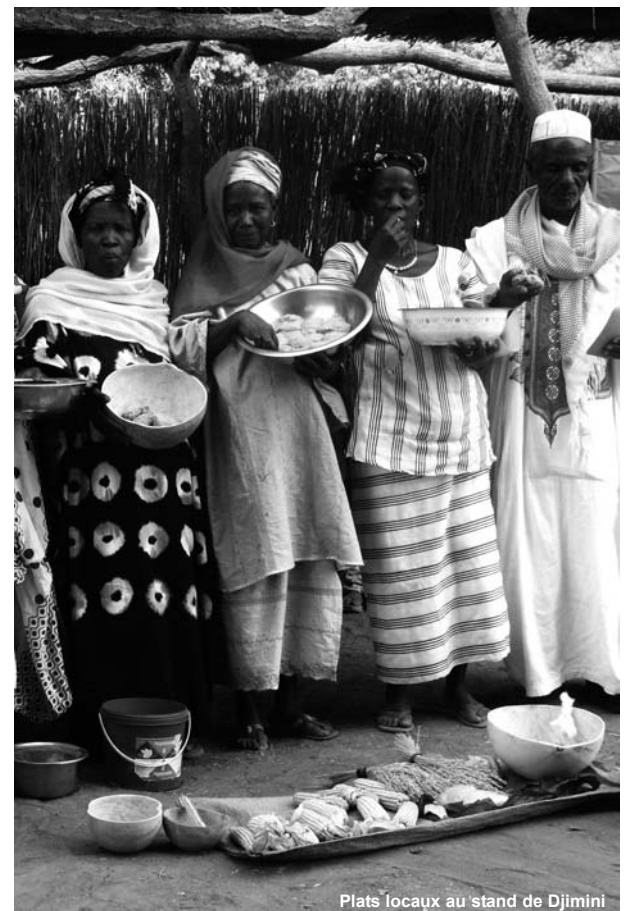
L'AAJAC COLUFIFA offrait une large gamme de produits à base de sésame transformé localement: huile, pâte à tartiner, savon, crèmes...

Enfin les femmes transformatrices de l'Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires (AMASSA) du Mali accompagnaient des producteurs mettant ainsi en avant une chaîne de production et de transformation intégrée : de la fourche à la fourchette. Les femmes exposaient toute une gamme de produits : fonio précuit, duga, croquettes de sésame, gâteaux de jujubes, préparation pour les bouillies, fruits séchés...

Pour continuer d'informer les participants, un atelier spontané sur les céréales locales a été animé par Madieng Seck, représentant de Slowfood au Sénégal.

La biodiversité, les semences paysannes et l'agriculture paysanne ne pourront perdurer que si elles sont mises en valeur et les produits qui en sont issus, transformés, commercialisés et consommés localement. ■

Anne Berson, chargée de mission à BEDE



Plats locaux au stand de Djimini

Les nouveaux verrous législatifs sur les semences

Menace sur l'oignon violet de Galmi à la faveur des nouveaux accords de l'OAPI

Les nouveaux accords de l'OAPI favorisent la biopiraterie des variétés paysannes.

En avril 2009, la Coordination Nationale de la Plateforme Paysanne du Niger et les organisations membres de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) Niger, ont lancé une campagne pour dénoncer la demande d'un droit d'obtention végétale pour la variété d'oignon 'violet de Galmi' par la firme privée Tropicsem (filiale de la société semencière française Technisem), auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).

Extraits de la déclaration

- Considérant que la variété dite "Violet de Galmi" détient son nom de la localité où elle a été domestiquée (Galmi est un village de la Commune du Département de Région de la République du Niger), c'est seulement, au vu de ses qualités, que cette variété a par la suite commencé à être cultivée dans les pays de la sous-région ;
- Considérant que les communautés locales nigériennes (les paysans), à l'instar des autres paysans du monde, ont des droits collectifs sur les plantes traditionnelles cultivées, qu'ils ont domestiquées et/ou améliorées, et qui deviennent leur patrimoine génétique ;
- .../...
- Considérant la souveraineté reconnue à chaque Etat, par la Convention sur la Diversité Biologique, pour la protection et la sauvegarde de sa diversité biologique ;
- Soucieux du respect des droits sociaux, économiques et culturels des communautés nigériennes ;

nous, membres de la COPAGEN-Niger
.../...

- Considérons l'action de Tropicsem et de ses complices comme un vol, une confiscation des efforts de plus d'un siècle des communautés d'agriculteurs nigériens de Galmi, ainsi qu'une violation des droits de ces communautés locales. Elle constitue un immense mépris pour les agriculteurs africains et les paysans nigériens en particulier. Nous comptons la combattre comme tels ;
- Interpellons le Gouvernement nigérien, et lui demandons de prendre toutes les dispositions pour formuler le recours contre la demande de Tropicsem auprès de l'OAPI, avant la fin du délai réglementaire qui échoit en août 2009 ; sans préjudice de poursuites judiciaires contre cette société ;
- Appelons toutes les organisations paysannes, toutes les organisations de la société civile et toutes les personnes ressources, soucieuses du respect des droits humains, de la dignité humaine, de justice, et de l'avenir de l'agriculture paysanne, à unir leurs forces pour soutenir et apporter assistance aux communautés nigériennes, pour faire échec à la tricherie de Tropicsem et de l'OAPI. ■

Copagen, Niger

DON DE SEMENCES DE MAÏS : LE CADEAU EMPOISONNÉ

Un sac de maïs a été apporté par un des participants à la foire de Djimini. Ce sont des semences de la société américaine Delkab/Monsanto qui ont été distribuées lors de la campagne agricole précédente aux paysans de la région de Vélingara. L'agriculteur n'a pas confiance : est-ce contaminé par des OGM puisque les Etats-Unis sont les premiers producteurs de maïs OGM dans le monde ? Oui, c'est bien possible, mais comment le vérifier ? Tout est écrit en anglais sur le sac ! Avec l'aide des uns et des autres, on essaie de décoder ce qui se cache dans ce sac de semences.

En premier, le nom de la variété, CRN3549. Elle est bien répertoriée comme une variété hybride. Hybride veut dire que ses qualités ne seront pas reproduites l'année suivante, ce qui

obligera les producteurs à demander qu'on leur fasse cadeau de semences l'année d'après, sinon ils seront dépendants du prix du commerçant. Hybride veut dire aussi qu'il faudra apporter de nombreux sacs d'engrais pour avoir une bonne production, sinon cela ne produira même pas comme une variété locale. Voilà des dépenses supplémentaires en perspective.

Ensuite, on traduit ce qu'il y a écrit derrière : "Danger : semences traitées avec des substances chimiques. Avertissement : ne pas utiliser pour l'alimentation humaine ou animale, ou sous forme d'huile". Les semences sont-elles empoisonnées ? En période de soudure, quelle garantie a-t-on que personne ne voudra les utiliser dans sa marmite ? A moins que tous les villageois lisent l'anglais couramment.

Ils pourront ainsi s'instruire en lisant plus loin sur le sac : "C'est une violation de la loi d'utiliser ces semences sans l'obtention d'une licence de Monsanto". Comment peut-on interdire à

un paysan d'utiliser des semences ? Ces semences sont la propriété exclusive du vendeur avec les droits de propriété intellectuelle, une législation sur les variétés des pays industriels qui est en cours d'application en Afrique. Et, concernant le risque de contamination par rapport aux OGM, quelque chose est-il écrit ? Oui. On traduit texto : "Monsanto ne garantit pas cette semence comme exempte de toute trace de traits phénotypiques et/ou génotypiques qui pourraient s'y trouver de façon non intentionnelle." En clair : ces semences peuvent être contaminées par des OGM. Et pour s'assurer qu'elles sont indemnes, il faut faire faire des analyses dans des laboratoires spécialisés à l'étranger, pour la bagatelle de 100.000 FCFA. Cela fait cher le cadeau empoisonné ! ■

“*Imaginez une porte. On place deux verrous mais on ne les ferme pas. C'est la situation actuelle des législations sur les semences en Afrique de l'Ouest qui sont dans une phase transitoire. Les lois sont votées mais elles ne sont pas encore appliquées. Elles ont mis un verrou avec le catalogue sous-régional et un autre verrou avec les droits de propriété sur les variétés. Aujourd'hui, les verrous sont posés mais les paysans ne les voient pas car ils ne sont pas fermés. Bientôt, à l'aide des verrous, on contrôlera et on ne laissera entrer et sortir que quelques catégories, jusqu'au jour où la porte sera fermée en permanence". C'est avec cette image qu'ont été illustrés les effets de la privatisation des semences sur les variétés paysannes.*

“*Les variétés populations traditionnelles ne peuvent pas répondre à ces critères car la sélection paysanne cherche à garder suffisamment d'hétérogénéité dans la population pour lui donner des facultés adaptatives d'une campagne sur l'autre.*”

variété puisse être inscrite, elle doit répondre aux tests DHS (Distinction, Homogénéité, Stabilité) et la DHS et sa Valeur Agronomique et Technologique (VAT) doivent être reconnues.

Les variétés populations traditionnelles ne peuvent pas répondre à ces critères car la sélection paysanne cherche à garder suffisamment d'hétérogénéité dans la population pour lui donner des facultés adaptatives d'une campagne sur l'autre. De plus, le coût de l'inscription, de plusieurs centaines de milliers de francs CFA, démotivera plus d'un producteur.

La compilation de ce catalogue a été réalisée par la FAO et financée par le ministère de l'agriculture français. Cette législation est le "copié-collé" de la législation européenne tant décriée par les organisations paysannes d'Europe, et vise à exclure les variétés paysannes du marché et même à les interdire.

■ **Le deuxième verrou** : la propriété intellectuelle, qui crée un monopole sur la multiplication des semences.

Depuis 2006, les seize états membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuel-

le (OAPI), en ajoutant l'annexe X qui n'est qu'une copie conforme de l'UPOV 91 (Union internationale des Obtentions Végétales) appliquée en Europe, autorisent les droits de propriété intellectuelle sur les plantes, le droit d'obtention végétale. C'est un droit exclusif, interdisant la multiplication de la variété par un tiers, que ce soit une firme ou un producteur. Le système se met en place, et la phase transitoire doit se terminer en décembre 2009 moment où les demandes d'obtention seront enregistrées et étudiées.

En mai 2008, 17 demandes d'obtentions végétales ont été déposées dont de nombreux cotonniers et des variétés de potagères comme l'oignon violet de Galmi, la pastèque de Kaolack, ou encore le piment jaune du Burkina. Ces demandes sur les potagères ont été déposées par la firme privée TROPICASEM SA. Si l'entreprise semencière obtient ce droit, la production et la vente des semences de ces variétés ne seront plus libres, et le droit de l'agriculteur de reproduire sa semence sera limité. Des royalties pourraient être exigées pour pouvoir ressemer la récolte.

Les paysans européens présents à la foire ont témoigné que les mêmes cadres législatifs qui existent chez eux depuis plusieurs décennies ont réduit considérablement les droits des paysans sur leurs semences et mettent dans l'illégalité et les variétés paysannes et les savoirs paysans associés. Mais les paysans de la foire ont affirmé qu'ils ne se laisseront pas faire et qu'ils continueront de cultiver et d'échanger leurs propres semences paysannes. ■

Bob Brac de la Perrière,
Coordinateur de BEDE



Les agrocarburants au Sénégal : focus sur les zones humides et la sécurité alimentaire

La tendance confirmée d'un pétrole de plus en plus cher, combinée à l'importance accrue du débat sur le changement climatique et donc sur les émissions de CO₂, suscite un vif intérêt pour les filières agroéthanol et agrodiesel. Ainsi, les pays de l'Afrique de l'Ouest qui importent la quasi-totalité de leur consommation d'hydrocarbures ont décidé de promouvoir la production locale de "biodiesel" et d'éthanol à partir de produits agricoles nationaux dont la canne à sucre, le tournesol et des plantes comme le jatropha.

Une étude pilotée par ActionAid Sénégal sur les risques potentiels et les avantages de la production d'agrocarburants sur les petits producteurs donne une première esquisse du développement de ces cultures au Sénégal.

La promotion des agrocarburants a été mise en avant par les opportunités offertes par le Sénégal : des conditions climatiques propices à la production de biomasse ; des disponibilités en eau et en terres arables, dans les régions humides (Sénégal oriental, Ferlo, Basse et moyenne Casamance et Niayes), et aussi une expérience dans la production de substances fermentescibles (mélasse produite par la Compagnie Sucrière Sénégalaise - CSS).

Des essais de production de biodiesel à partir du Jatropha curcas ont déjà été entrepris par le PROGEDE dans les régions de Tambacounda et de Kolda,

Les résultats attendus du programme national des biocarburants au Sénégal

- Production de 1 190 000 000 litres d'huile brute de Jatropha curcas, soit 1 134 000 000 litres d'huile raffinée utilisable comme biodiesel du Jatropha curcas et d'autres espèces.
- Production d'éthanol à partir de cultures comme la canne à sucre.
- Production de "bioélectricité" à partir de centrales qui fonctionnent à l'huile brute de jatropha.
- Réduction de la pauvreté et de la disparité entre le monde rural et le monde urbain.



Intervention de Francisca Diouf retransmise en direct à la radio



Plantation de jatropha

Les principaux acteurs de la nouvelle filière

- Le Projet de Gestion Durable des Energies Renouvelables et de Substitution (PROGEDE).
- Le programme National d'agrocarburant piloté par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).
- Le programme bioéthanol de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS).
- Le programme de tournesol de la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX).
- Des investisseurs étrangers se cachant sous d'autres structures locales et agissant dans la confidentialité : Agro Africa, Trans Danubia, Afrique Energie et Développement, et African National Oil Corporation.

Les plantations en cours couvrent 10.000 ha en 2008 et on prévoit en 2009 5000 ha par région à raison de 5 communautés rurales par région.

L'étude souligne que l'affectation des terres arables pour la production industrielle d'agrocarburants sous injonction des hautes autorités du pays est perçue comme une menace sur les populations locales et les zones de production par la conversion des forêts en plantation et les risques d'expropriation des autochtones. Elle révèle aussi la non implication des organisations paysannes dans la conception et l'exécution du programme de biocarburant ainsi que l'absence d'étude d'impact socioenvironnemental du programme de Jatropha à grande échelle. Le fait que les données sur la rentabilité économique de la production industrielle du Jatropha (coût de revient d'un litre de "biodiesel" issu du Jatropha) ne sont pas encore disponibles ainsi que la non maîtrise de la filière et des enjeux des agrocarburants par les populations sont des obstacles à l'acceptation sociale de ce programme.

Sur le plan juridique et institutionnel, malgré la création d'un Ministère des Biocarburants et des Energies Renouvelables, il n'existe pas

encore de cadre réglementant formellement la production, la transformation et la commercialisation des agrocarburants. Toutefois la création de ce ministère constitue un fait notable à souligner, pouvant servir de cadre institutionnel de coordination des activités dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale sur les agrocarburants.

Il paraît délicat de consacrer autant de terres arables pour une culture dont la filière (de la production à la transformation) n'est pas maîtrisée et dans un pays où l'insécurité alimentaire des ménages est encore présente.

“ Pour les paysans, est-ce que la sécurité c'est de produire du carburant ou de l'éthanol pour les Européens alors qu'on parlait de famine dans le pays tout récemment ou est-ce que la priorité c'est de produire pour nourrir le peuple ? ”

“Bio”, “Agro” ou “Necro” carburants ?

Les carburants à base de produits agricoles sont souvent appelés “biocarburants” par leurs promoteurs, faisant ainsi référence à leur impact promu comme positif sur l'environnement et à la traduction du terme anglophone “biofuel”.

Mais suite à plusieurs analyses, on s'accorde à dire qu'il faut surveiller son langage en donnant plutôt le terme d'agrocarburant qui plus justement fait référence à une base agricole. D'autres iront jusqu'à qualifier ces plantes destinées à produire de l'énergie de “nécrocarburants” parce qu'elles mettent en danger la souveraineté alimentaire des communautés rurales.

■ Fatou Mbaye, ActionAid (Extrait de son intervention à la Journée de lancement de la caravane à Thiès)

LES AGROCARBURANTS EXACERBENT LA QUESTION FONCIÈRE

Un atelier sur le foncier en Afrique a été animé par Jean-François Faye de PRABIOC membre de l'ASPSP (PRABIOC : PRATICIENS BIO Conseil, association sénégalaise) - Compte rendu de débat.

Au Sénégal, la loi sur le domaine national donne le pouvoir sur le foncier aux conseils ruraux, mais ce que l'état donne de la main droite, elle le retire de la main gauche. Il fait signer aux PCR (Président du Conseil Rural) des attributions de terres par milliers d'hectares à l'agrobusiness. Par exemple, la zone de Kolda est très convoitée à cause des potentialités en terre et en eau à exploiter. Plusieurs milliers d'hectares ont failli être attribués à un investisseur norvégien, AgroAfrica SA. Les enjeux principaux sont l'appropriation de la terre et de l'eau. Pour les paysans, est-ce que la sécurité c'est de produire du carburant ou de l'éthanol pour les Européens alors qu'on parlait de famine dans le pays tout récemment ou est-ce que la priorité c'est de produire pour nourrir le peuple ?

Cet atelier a suscité de vives réactions de la part des participants de la sous-région et chaque pays a pu témoigner sur le sujet.

Pour Bocar Badji, du Sénégal, le choix est à faire entre “cultiver pour se nourrir ou le faire pour avoir du carburant à vendre sur le marché mondial au nom de la mondialisation.”

Selon Wolimata Thiao, du Sénégal, du Rassemblement des femmes de Popenguine, on assiste à un recul de l'exercice de la décentralisation et on est en train de transformer les paysannes en ouvrières agricoles. “Les terrains, la terre ne nous appartient pas, le monde continue son évolution, nous l'avons emprunté à nos petits enfants. Si nous n'avons plus accès à nos terres que feront les générations futures ?” Elle dit ses inquiétudes sur la production des agrocarburants puisque le Jatropha servait autrefois à clôturer, à soigner les plaies, contre la constipation, mais maintenant “si tu cultives ces agrocarburants qu'est ce que tu vas donner à manger à ta famille ?”

Pour Francisca Diouf, du Sénégal, animatrice dans une radio communautaire et membre de l'Entente de Boukiling qui lutte pour sécuriser l'alimentation pendant la soudure et l'endettement, c'est tout récemment qu'elle a été informée sur les agrocarburants, c'est pourquoi dans l'émission qu'elle anime, elle compte sensibiliser les paysans sur les risques de la culture des agrocarburants qui va augmenter l'insécurité alimentaire dans les familles.

Pour Abdoulaye Diakité, du Mali, “Mon pays est concerné. Ce sont les multinationales qui font miroiter aux pauvres du monde entier les avantages des agrocarburants pour s'accaparer nos terres fertiles. Nous devons barrer la route aux multinationales !”

Pour Omer, de Synergie paysanne du Bénin, les terres sont accaparées par les plus riches qui sont appuyés par des programmes comme celui du Millenium. “Je viens de comprendre qu'ils veulent encore nous faire produire la matière première pour faire tourner les machines dans leur pays et nous servir à manger des OGM.”

Diakaridia Diarra, de la CNOP du Mali, soulève les contraintes techniques et économiques de la culture du jatropha. La récolte des graines de Jatropha se fait pendant l'hivernage alors que les paysans sont très occupés par leurs cultures vivrières. Les paysans de Koulikoro sont actuellement confrontés avec ça sur 15-20 ha avec des rendements de 1,2 tonne/ha et la vente du kilo est de 50FCFA, - cela ne présente aucun intérêt pour l'agriculture familiale.

Boureima Amadou, de la plateforme du Niger, annonce qu'ils sont en train de faire une étude avec la coopération suisse sur le foncier convoité. Ils vont mobiliser et informer leurs populations sur les dégâts que peuvent causer les agrocarburants.

Pour Alonso Faty, du ROPPA de Guinée Bissau, les gens doivent faire attention à cette culture d'agrocarburant. A travers les tournées en Europe, tous les investisseurs qu'ils ont rencontrés ont proposé des projets sur les agrocarburants.

Pour Abdoulaye Yacine Hanne de la région de Podor au Sénégal, sur les 240 000 ha de mise en valeur le long du fleuve, 18000 ha sont déjà réservés aux agrocarburants. On ne connaît ni le rendement à l'hectare, ni les coûts. Les fédérations faitières ont une grande responsabilité. “J'ai aussi appris qu'il y avait deux sortes de jatropha, une que les animaux peuvent manger sans danger, une autre qui est dangereuse. Nous qui sommes des éleveurs nous ne pouvons pas prendre ce risque.”

Abdoulaye Sarr, paysan en agriculture biologique de Probioc, Tambacounda, conclut qu’“on semble nous tromper. Les colons l'ont fait avec les cultures de rente.” Il demande pourquoi nous ne voulons pas changer. Il constate que se sont les terres fertiles qui sont perdues pour les cultures d'agrocarburants et que les investisseurs ont plus de moyens et bénéficient d'une agriculture subventionnée. “Aujourd'hui nous consommons l'huile de soja importée et non l'huile d'arachide que nous produisons qui elle est vendue ailleurs, car l'Etat a besoin de devises. Avec les agrocarburants nous risquons d'entrer dans le même système.”

L'après foire de Djimini 2009, ce n'est pas seulement des paysans informés, des semences échangées, des variétés retrouvées, des femmes et des hommes encouragés dans leur projet d'agriculture paysanne, c'est aussi une communauté qui s'organise.

La population villageoise a décidé de vendre les saquettes qui ont servi pour délimiter le site et fabriquer les stands. Les fonds des ventes serviront à finir de clôturer l'école où les enfants et les femmes s'adonnent au jardinage

agroécologique d'une part pour alimenter la cantine et d'autre part pour vendre au marché. C'est également un lieu de formation pour les enfants. On peut y illustrer beaucoup de matières, de la biologie à la géométrie, en passant par la physique.

Les femmes ont également formulé le souhait d'être formées à la transformation des céréales locales. C'est lors de la visite de stands de la foire qu'elles ont vu le potentiel. En attendant qu'elles soient appuyées, une partie de la vente des saquettes servira à indemniser un formateur de la zone

pour initier l'expérience.

L'intégralité de la foire a été retransmise à la radio avec des traductions en langues locales qui ont permis un large auditoire. La présence de la presse a également permis de donner un écho régional à l'événement.

La campagne de réaction à la privatisation des semences avec comme fer de lance l'oignon violet de Galmi a été lancée, pilotée par la COPAGEN NIGER.

Des paysans sénégalais ont exprimé leurs doutes sur l'expansion des cultures de riz Nerica.

D'autres sont rentrés chez eux et ont immédiatement semé les graines de connaissances acquises. Certains sélectionnent pour la première fois leurs semences d'oignon, d'autres encore collectent les savoirs anciens de leur région ou expérimentent des variétés échangées lors de la foire.

Toutes ces mobilisations, ces initiatives individuelles et collectives sont autant de graines semées par la foire et par la caravane, qui vont toutes dans le sens de la diversité et de la souveraineté alimentaires. ■

Anne Berson, chargée de mission à BEDE

Des réseaux de paysans et des alliances internationales

L'ASPSP est une association qui tisse entre ses membres un réseau de paysans, qui ont la même volonté de défendre le patrimoine des semences paysannes. Les leaders d'organisations provenant de zones géographiques différentes ont fait le même constat : les semences améliorées ne sont pas meilleures et les OGM brevetés ne sont que le prolongement des variétés hybrides qu'on ne peut ressemer. L'ASPSP révèle un dynamisme interne qui éclot tous les deux ans au moment de la foire de Djimini en 2007, puis 2009. A cette occasion l'association sénégalaise ouvre son expérience aux paysans participants des pays voisins, et leur suggère de se mettre en réseau pour permettre l'échange direct d'expériences et de semences. La compréhension est immédiate, la mobilisation rapide, le transfert ne se fait pas attendre ; dès le retour au village les nouvelles connaissances seront expérimentées et les variétés semées.

L'ASPSP cherche à construire des alliances plurielles. Naturellement avec les organisations compagnes de route de ses membres comme le réseau PRABIOC (*Praticien Bio Conseil*) qui défend un mode d'agriculture agroécologique à travers des fermes qui diffusent dans des terroirs villageois. Les acteurs de l'ASPSP sont aussi en lien avec la COPAGEN (*Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain*) qui se retrouve dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest pour résister à l'introduction des OGM et défendre les droits des communautés. Dans une volonté de faire remonter les préoccupations des paysans face aux enjeux liés aux semences comme celles des législations, d'autres prises de contact ont lieu avec des organisations faitières comme le CNCR (*Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux*) membre au niveau sous-régional du ROPPA (*Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest*). C'est aussi avec les réseaux européens que se multiplient les échanges et notamment en France avec le Réseau Semences Paysannes (RSP), association créée sur des bases similaires pour la recherche de systèmes semenciers paysans autonomes. ■

ASPSP / BEDE

Quelques recettes agroécologiques

Recette de la bouse de corne

Présentée par Anne-Marie Lavaysse, paysanne en biodynamie en Languedoc-Roussillon (France)



Cette méthode permet de régénérer la vie dans le sol et d'augmenter sa fertilité. Elle ne doit absolument pas être utilisée avec des engrais ou des produits chimiques. Elle ne remplace pas l'apport en compost organique, qui reste nécessaire, mais elle peut permettre de le diminuer.

Cette méthode a été mise au point par Rudolphe Steiner, le père de la biodynamie. Anne-Marie l'utilise sur ses terres en France et pense que les paysans

africains peuvent l'adapter chez eux. Déjà lors d'un échange au Mali elle avait expliqué cette méthode et un participant à la foire qui l'a expérimentée a constaté et témoigné de son impact positif sur ses parcelles.

Le procédé est simple.

Le paysan ou la paysanne doit chercher des cornes de vaches ayant déjà eu au moins un petit, preuve de leur fertilité. Les cornes doivent être vidées de leur contenu ce qui est possible en les faisant bouillir.

Ensuite les cornes doivent être remplies de bouse de vache fraîche également issue d'une vache ayant eu au moins un petit.

A l'aide d'un bâton, il faut remplir les cornes avec le maximum de bouse en tassant bien. Il faut ensuite faire un trou dans le sol, à 20 cm de la surface et poser les cornes bien à plat pour que l'eau ne pénètre pas. Il faut faire cette opération en fin de journée, le soir. Anne-Marie conseille de faire cette action 15 jours avant l'hivernage. Il ne faut pas oublier de marquer l'endroit avec un bâton pour pouvoir venir déterrer les cornes en fin d'hivernage.

A ce moment-là, il faut vider le contenu de la corne et mettre la poudre noire ainsi obtenue dans un pot en terre de type canari et le garder dans la chambre.

La 2ème phase de préparation consiste à utiliser deux grosses poignées de cette poudre noire dans 60 litres d'eau. Il faut ensuite dynamiser pendant une heure c'est-à-dire tourner l'eau dans à l'aide d'un bâton dans un sens, créer un vortex, laisser tourbillonner et reprendre dans le sens inverse. Cette action est à répéter pendant 1 heure.

Quand la préparation est dynamisée, il suffit de prendre du branchage ou un balai pour répandre des gouttes sur les terres choisies. Il n'est pas nécessaire de mettre une grande quantité sur le sol.

La quantité de 60 litres correspond à une surface de 0,5 à 1 hectare environ. L'opération d'application est à faire en soirée également quand la lumière du soleil est moins forte.

Les produits de traitements naturels simples issus du Neem

Extrait de la présentation de Assane Diop

Le neem est très présent dans les villages d'Afrique de l'Ouest. *Azadirachta indica* est une plante utilisée depuis plus de 5000 ans en Inde pour les traitements naturels en agriculture mais aussi pour la santé. Il a été introduit dans les pays d'Afrique il y a 100 ans, au Sénégal il y a 50 ans. Actif sur 200 insectes comme les pucerons, les termites... le neem ne tue pas directement mais empêche le développement et la croissance de ces insectes et les éloigne. La décoction est très amère. On peut utiliser les feuilles et les graines.

■ Préparation avec les feuilles

Pour 1 kg de feuilles -> 5 litres d'eau
Piler les feuilles dans un mortier (utiliser le mortier uniquement pour ces préparations)

Mélanger, bien agiter et laisser macérer pendant une nuit

Filter à l'aide d'un torchon

Mélanger la préparation avec du savon ordinaire : 5 grammes de savon pour 5 litres d'eau. Le savon permet à la préparation de coller aux feuilles des plantes sur lesquelles on l'applique.

■ Préparation avec les graines

Les graines doivent être récoltées mûres, elles doivent être mises au soleil au moins pendant 4 heures. Il faut ensuite les placer dans un endroit à l'ombre, sec et aéré, pendant 2 jours. Après cela on peut facilement les conserver dans des contenants qui ne gardent pas l'humidité comme des sacs en tissu, en papier, des canaris...

Etape 1 : Faire une solution concentrée

Prendre 500 grammes de graines séchées (3 grandes poignées), les broyer légèrement et ajouter 1 litre d'eau.

Fermer hermétiquement et laisser macérer toute la nuit. Filter pour obtenir la solution concentrée.

Etape 2 : Diluer pour appliquer au champ

Diluer la solution concentrée dans 10 litres d'eau avec 5 grammes de savon ordinaire.

Appliquer les préparations avec un pulvérisateur, un balai ou du branchage, appliquer sur les plantes sur le dessus et le dessous des feuilles.

Recommandations

- Attention ne pas jeter les préparations de neem dans les rivières car cela peut nuire aux poissons.

- Il faut arrêter de traiter les légumes au moins 4 jours avant de les récolter car sinon ils auront de l'amertume.

- S'il y a de grandes attaques il faut traiter tous les 2 jours, sinon, à titre préventif, on doit traiter une fois par semaine.

- Pour lutter contre les termites, il ne faut pas faire la solution avec le savon mais faire la même préparation sans savon et arroser directement avec.

- Quand la solution est prête il faut l'utiliser directement et ne pas la conserver. Il faut faire ces traitements le soir après l'arrosage.

- Pour que la solution soit plus forte, on peut laisser les feuilles macérer pendant 6 jours mais il faut mélanger chaque jour la préparation.



Ce journal a été réalisé par l'ASPSP et BEDE en collaboration avec le Centre Mamou.

Pour plus d'informations :
» L'ASPSP : Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes - BP 32881 Thies SENEGAL aspssp2003@yahoo.fr / biopatelin@yahoo.fr / (00221) 33 951 00 46 / 77 517 25 25
» BEDE : Biodiversité Echange et Diffusion d'Expériences - Montpellier France - www.bede-asso.org / bedede@bede-asso.org
» Centre Mamou : Kaolack BP 257 - centre.mamou@yahoo.fr / (00221) 77544 76 33

Avec le soutien financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et de MISEREOR.

Remerciements à ceux qui ont soutenu la foire et la caravane : ASW, Action Aid, Copagen, Enda Pronat, le FIDA, Fondation Un Monde par Tous, Grain, M. Herbst et ses amis, Misereor, Radi, Traverse